

Stratégie internationale

L'international fait partie intégrante de la politique de l'établissement en formation et recherche. De nombreuses coopérations sont à l'initiative d'enseignants chercheurs et portées par les disciplines. L'UEVE oriente ses choix vers des partenaires proposant des formations de qualité et une recherche innovante, pouvant mettre en oeuvre une coopération bilatérale et avec lesquels il est possible de mettre en place des doubles diplômes. Par ailleurs l'UEVE diffuse son expertise en ingénierie de formation professionnalisante aux universités partenaires, notamment au Maghreb et en Afrique Sub Saharienne en étant attentif à leurs capacités de mise en place de tels diplômes. Outre la soixantaine d'accords dans 17 pays européens, l'UEVE développe son potentiel de coopération avec des zones géographiques privilégiées (Afrique du nord et sub-saharienne, Brésil, Canada, Chine...) qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie pluri-établissements, l'Université de Paris-Saclay à laquelle l'UEVE est membre et qui regroupe de nombreux grands établissements. La mobilité entrante et ou sortante du personnel dans les zones géographiques cibles (Afrique du nord et sub-saharienne) vise dans un premier volet l'aide à la professionnalisation des formations dans les pays partenaires. L'UEVE dispose d'un savoir-faire reconnu dans ce domaine qu'elle entend mettre à profit dans ce cadre. La mobilité du personnel administratif est encouragée pour favoriser l'internationalisation de l'établissement dans ses pratiques.

La stratégie à l'international de l'UEVE au niveau du premier et du deuxième cycle porte sur la consolidation des acquis dans les pays partenaires cibles, acquis aussi bien disciplinaires que linguistiques. L'accueil des étudiants de deuxième cycle, parfaitement préparés pour suivre les filières en cycle long, en constitue l'enjeu principal.

Les partenariats sur le troisième cycle visent l'excellence dans la formation doctorale et la recherche. L'accueil d'étudiants en Master Recherche se déroule de plus en plus via des commissions conjointes de poursuite d'études avec les établissements partenaires. La coopération au niveau doctoral utilise la co-tutelle de thèse comme principal instrument. La priorité de la politique de l'établissement est d'inscrire toute mobilité dans un cadre partenariat préalablement établi.

Les partenariats concernent aussi bien la définition des maquettes de formation que l'association de l'environnement socioéconomique aux formations notamment par la mise en place de conseils de perfectionnement.

La mise en place de formations co-diplomantes constitue l'objectif ultime de la stratégie de l'établissement. La stratégie en matière de politique internationale sera, à l'aide du nouveau Programme Erasmus+ plus d'une part, de développer la mobilité des étudiants dans le cadre de double-diplôme, et du personnel pour favoriser l'internationalisation de parcours de formation professionnalisante et de recherche innovant. D'autre part de développer des plateformes de e-learning offrant un enseignement d'excellence étrangère permettant une mobilité virtuelle aux étudiants des sous-groupes représentés. Enfin, de développer les compétences des établissements des pays tiers grâce aux savoir-faires présents à l'UEVE. D'abord en aidant à professionnaliser les formations pour qu'elles soient en adéquation avec leur environnement socio-économique afin de faciliter l'intégration de leurs étudiants dans le marché de l'emploi local. Ensuite, en travaillant de concert à la modernisation et l'optimisation de leurs procédures. Enfin en impulsant des dispositions qui permettront le renforcement de la gouvernance et des capacités de ces établissements.



Erasmus+

CHARTRE ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR 2014-2020